

## IMPORTANT

- ✚ Pour les nouveaux adhérents, remplir une fiche d'inscription par enfant et signer le règlement intérieur des Ateliers Pêche Nature.
- ✚ Prévoir le règlement dès l'inscription par chèque bancaire. Toutes les sorties sont payables d'avance lors des permanences prévues à cet effet.
- ✚ Mis à part les cas de force majeure (accident, maladie) pour lesquels vous voudrez bien nous avertir, aucune sortie ne sera remboursée mais remplacée en septembre.

## MANIFESTATIONS

**Samedi 22 avril** : Demi-journée découverte enfants (gratuit) au plan d'eau de Challes-les-Eaux.

**Samedi 16 Septembre** : Concours de pêche de fin d'année de l'École de pêche.

## ÉCOLE DE PÊCHE DES ADULTES

Les Ateliers Pêche Nature existent aussi pour les adultes, tous les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudis de chaque mois de 19h à 20h30 au local de Saint-Alban-Leysses.

**Tarifs 19 euros à l'année**, thématiques abordées : lavaret, truite, carpe au quiver, leurre et mouche...

Pour tous renseignements complémentaires, prenez contact avec **Damien Arnaud** :  
Tél. 06 61 37 30 81

## LA CARTE DE PÊCHE

La carte "**DÉPARTEMENTALE DÉCOUVERTE**" pour les moins de 12 ans (7€) Carte Annuelle  
Elle permet à son possesseur de pratiquer toutes les techniques de pêche (coup, lancer...). De plus elle permet de pêcher dans tout le domaine public de l'Hexagone et dans quasiment tout le domaine piscicole Savoyard et Haut Savoyard géré par les AAPPMA. Elle donne le droit de pêcher en bateau au lac du Bourget et d'Aiguebelette, et ouvre à la "réciprocité Guiers".

La carte "**DÉPARTEMENTALE MINEUR**" pour les 12/18 ans (22€) Carte Annuelle  
Elle permet à son possesseur de pratiquer toutes les techniques de pêche (coup, lancer...). De plus elle permet de pêcher dans tout le domaine public de l'Hexagone et dans quasiment tout le domaine piscicole Savoyard géré par les AAPPMA. Elle ouvre à la "réciprocité Guiers".

**AAPPMA Les Pêcheurs Chambériens**  
117 rue du Bolliet - 73230 SAINT-ALBAN-LEYSSE  
Tél. 04 79 85 20 01 - pecheurs.chamberiens@bbox.fr



### Nos partenaires :

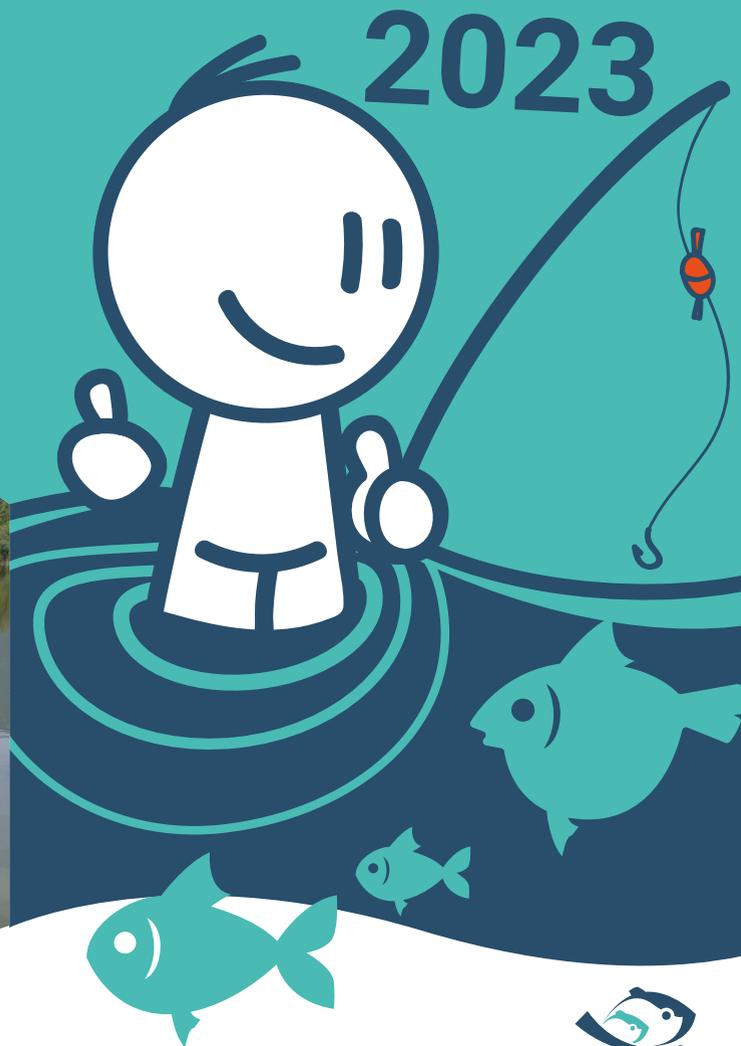


et les gestionnaires des plans d'eau de Barouchat, Virieul, Rumilly, Châteauneuf, Lac de la Thuile et du refuge d'Entre-le-lac à Peisey Nancroix, le refuge du Ruitor à Ste-Foy-Tarentaise et le refuge du Petit Mont-Cenis.

# Les ateliers pêche nature

des pêcheurs chambériens

## 2023



pecheurs.chamberiens@bbox.fr  
**Tél. 06 61 37 30 81**



**LES PÊCHEURS CHAMBÉRIENS**  
RIVIÈRES & LAC DU BOURGET

La saison des ateliers pêche nature "toutes pêches" débutera le mercredi 29 mars et se terminera le vendredi 3 novembre. Vous trouverez dans ce dépliant tous les renseignements utiles pour une bonne organisation de nos activités. Cette année, les pêches au coup, à la carpe, aux carnassiers, à la truite et en barque pour le lavaret et l'omble chevalier au lac du Bourget seront proposés aux élèves.

Une prochaine note d'information sera envoyée fin mai aux participants des stages. Fin août vous sera précisé le programme hivernal de la saison "pêche à la mouche".

## PERMANENCES

Les inscriptions se font dès à présent par mail : [pecheurs.chamberiens@bbox.fr](mailto:pecheurs.chamberiens@bbox.fr)  
Veuillez choisir les animations qui vous intéressent, les réservations seront prises en compte dès réception du règlement correspondant.

## SORTIES PÊCHE

Elles se dérouleront en journée durant les vacances de printemps et d'automne, les samedis et jours fériés.

**Horaires en journée :** de 9h à 17h.

**Mercredis sorties en demi-journées de 13h30 à 17h30**

**Nocturne "pêche de la carpe" de 18h à 22h (voir calendrier)**

**Stages :** Juillet/Août, 9h à 17h, chaque jour de la semaine

## TARIFS

Adhésion Annuelle ateliers pêche nature	19 €
Sortie pêche à la journée	22 €
Sortie pêche à la ½ journée	13 €
Stage	145 €
Sortie montagne 2 jours	120 €
Sortie mouche	25 €

## STAGES

L'adhésion annuelle et un acompte de 60€ seront réglés à l'inscription pour les stages-camps d'été. Le solde sera réglé le lundi du début du stage.

## QUELQUES INFORMATIONS

Les tarifs comprennent l'encadrement, l'assurance (le bris de matériel par les élèves doit être assuré par leur responsabilité civile), le transport sur les sites de pêche (de 10 à 140 km), le prêt de matériel, et la fourniture des esches et amorces. Ne sont pas compris les pique-nique du midi (pour les activités journée) et la carte de pêche.

# 2023

Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
01 M	01 M	01 S Journée APN	01 L Journée APN 18	01 J	01 S	01 M	01 V	01 D	01 M Journée APN	01 V
02 J	02 J	02 D	02 M	02 V	02 D	02 M	02 S	02 L 40	02 J Journée APN	02 S
03 V	03 V Soirée mouche APN	03 L 14	03 M 1/2 Journée APN	03 S	03 L 27	03 J	03 D	03 M	03 V Journée APN	03 D
04 S	04 S Journée mouche APN	04 M	04 J	04 D	04 M	04 V	04 L 36	04 M 1/2 Journée APN	04 S	04 L 49
05 D	05 D	05 M 1/2 Journée APN	05 V	05 L 23	05 M	05 S	05 M	05 J	05 D	05 M
06 L 06	06 L 10	06 J	06 S	06 M	06 J	06 D	06 M	06 V	06 L 45	06 M
07 M	07 M	07 V	07 D	07 M 1/2 Journée APN	07 V	07 L 32	07 J	07 S	07 M	07 J
08 M	08 M	08 S	08 L Victoire de 1945 19	08 J	08 S	08 M	08 V	08 D	08 M	08 M
09 J	09 J	09 D	09 M	09 V	09 D	09 M	09 S	09 L 41	09 J	09 S Soirée mouche APN
10 V	10 V	10 L 15	10 M 1/2 Journée APN	10 S	10 L 28	10 J	10 D	10 M	10 V Soirée mouche APN	10 D
11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L 37	11 M 1/2 Journée APN	11 S Journée mouche APN	11 L 50
12 D	12 D	12 M	12 V	12 L 24	12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 L 07	13 L 11	13 J	13 S Journée APN	13 M	13 J	13 D	13 M 1/2 Journée APN	13 V	13 L 46	13 M
14 M	14 M	14 V	14 D	14 S 1/2 Journée APN + Soirée Carpe	14 V	14 L 33	14 J	14 S Journée APN	14 M	14 J
15 M	15 M	15 S	15 L 20	15 J	15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V
16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S Concours de fin d'année	16 L 42	16 J	16 S
17 V Soirée mouche APN	17 V Soirée mouche APN	17 L Journée APN 16	17 M 1/2 Journée APN	17 S	17 L 29	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 S Journée mouche APN	18 S Journée mouche APN	18 M Journée APN	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L 38	18 S Journée APN	18 S	18 L 51
19 D	19 D	19 M Journée APN	19 V	19 L 25	19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 L 08	20 L 12	20 J Journée APN	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M 1/2 Journée APN	20 V	20 L 47	20 M
21 M	21 M	21 V Journée APN	21 D	21 M 1/2 Journée APN	21 V	21 L 34	21 J	21 S	21 M	21 J
22 M	22 M	22 S	22 L 21	22 J	22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 L 43	23 S	23 J	23 S
24 V	24 V	24 L 17	24 M 1/2 Journée APN	24 S	24 L 30	24 J	24 D	24 M	24 V Soirée mouche APN	24 D
25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L 39	25 M	25 S Journée mouche APN	25 L Noël 52
26 D	26 D	26 M 1/2 Journée APN	26 V	26 L 26	26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 L 09	27 L 13	27 J	27 S Journée APN	27 M	27 J	27 D	27 M 1/2 Journée APN	27 V	27 L 48	27 M
28 M	28 M	28 V	28 D	28 M 1/2 Journée APN	28 V	28 L 35	28 J	28 S	28 M	28 J
	29 M 1/2 Journée APN	29 S Journée APN	29 L 22	29 J	29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S Journée APN	30 L Journée APN 44	30 J	30 S
	31 V		31 M 1/2 Journée APN		31 L	31 J		31 M Journée APN		31 D